



Mesdames, Messieurs, mes chers Administrés,

Face à une baisse considérable et sans précédent du concours de l'Etat sur les trois prochaines années, nous subirons un plan d'économies de **50 milliards d'euros**. Le Premier Ministre, Manuel VALLS, a annoncé que l'Etat doit prendre "**toute sa part**" dans l'effort général d'économies budgétaires et que les collectivités territoriales devront prendre "**la leur**".

Si aucune annonce précise n'a été formulée, le chiffre a été fixé à **11 milliards de baisse** sur les dotations de nos **communes**, ce qui entraînera tout un panel de réformes profondes auxquelles il faut s'attendre dans les mois à venir.

Le gouvernement prépare également une réforme de la dotation de fonctionnement qui sera prévue dans le projet de loi de finances pour 2015, ce qui n'est pas sans laisser des traces négatives pour **équilibrer nos budgets** alors que l'Etat contribue largement à **appauvrir nos communes** en votant réforme sur réforme (rythmes scolaires, suppression de la taxe professionnelle, coût des normes, non compensation des réformes liées à la fiscalité locale, ...).

Une baisse aussi massive et brutale de nos dotations et l'accroissement de nos dépenses auront des répercussions très fortes sur nos choix d'investissements et donc sur **l'emploi et la croissance**.

Nos concitoyens doivent comprendre que cette baisse drastique de nos moyens aura **des conséquences** sur la qualité des services rendus à la population et souvent les plus indispensables, comme la jeunesse, la petite enfance et l'aide aux plus démunis.

Cependant, notre devoir est de montrer à nos concitoyens qu'avec des moyens de **plus en plus restreints**, nous recherchons une meilleure efficacité des politiques publiques avec une gestion toujours plus rigoureuse et innovante pour **préserver l'action locale**.

**Votre Maire,
Jean-Pierre DESMOULINS.**





Une nouvelle année scolaire a débuté le 2 septembre pour les 111 enfants de notre commune, répartis dans les 5 classes de maternelle et primaire.

Ces élèves sont accueillis par les professeurs des écoles suivants :

- Mme Prigent - petite et moyenne sections
- Mme Garraoui - grande section et CP
- Mme Krizansic - CP et CE1
- M. Crouzier - CE2
- Mme Balland - CM1 et CM2

Les enfants pourront également compter sur le soutien de Mme Hazard, ATSEM de maternelle et Mme Rannou-Vergne, aide administrative.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Prigent et Mme Krizansic qui intègrent l'équipe enseignante.

Nouveautés rentrée 2014

Mobilier scolaire

Les enfants de la classe de Mme Garraoui auront le plaisir de travailler avec un mobilier scolaire flambant neuf.

En effet, l'ensemble des chaises et tables ainsi que le bureau de l'enseignante ont été renouvelés. Une armoire a également rejoint la classe pour le rangement et une petite cuisine a été mise à la disposition des enfants.

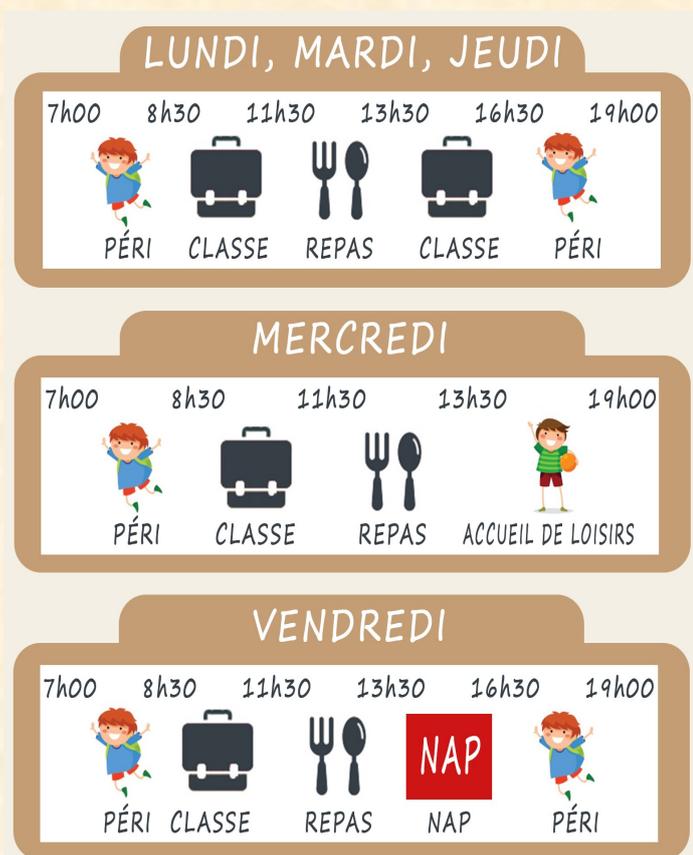
Informatique dans les classes

Les trois classes primaires sont aujourd'hui équipées de matériel numérique. Ce système permettra aux instituteurs d'utiliser des programmes éducatifs très récents de toutes les matières, des livres numériques et de faire visionner aux enfants des documentaires ou des films sur les sujets qu'ils étudient. Tous les appareils sont évidemment connectés à internet afin de garder notre école dans un esprit de modernité et suivre le flux du numérique.

Réforme des Rythmes Scolaires

Depuis de nombreux mois, la question de l'application de la réforme des rythmes scolaires fait débat. A Saintines, nous avons décidé d'organiser au mieux les horaires d'enseignement et l'accueil des enfants pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

Nous avons présenté cette nouvelle organisation lors d'une réunion publique mais, malheureusement, celle-ci n'a réuni que 17 parents (dont des couples).



A Noter :

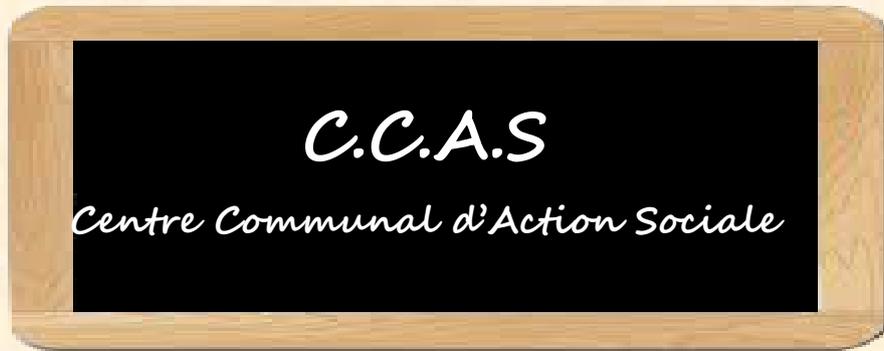
A Saintines, les NAP et le transport du mercredi pour rejoindre le centre de loisirs de Saint-Sauveur sont gratuits pour les familles mais financé par le budget communal.

Les enfants seront encadrés par les animateurs de la MJC.

Chaque enfant scolarisé à Saintines peut participer aux NAP le vendredi de 13h30 à 16h30. A ce jour, 40 enfants participent aux activités.

Ces activités sont encadrées par les animateurs de la MJC de Verberie. Les enfants se verront proposer plusieurs activités par période, c'est-à-dire entre chaque vacances scolaires (actuellement cuisine, théâtre et travaux manuels).

Les inscriptions aux NAP se font directement auprès de la MJC de Verberie.



Plan d'alerte et d'urgence en cas de risques

A la demande de la Préfecture, nous rencontrons les personnes âgées de 65 ans ou plus, ainsi que les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ou les adultes handicapé(e)s.

4 conseillères ont rencontré une cinquantaine de personnes. Les visites restantes sont en cours. Elles permettent de faire plus ample connaissance et de relever éventuellement les besoins des uns et des autres.

Dans les foyers visités, nous avons été chaleureusement accueillies et remercions vivement ces personnes. Nous espérons que l'accueil sera identique lors de nos prochaines rencontres.

BAFA

Nous rappelons aux jeunes saintinois(es) qui souhaitent obtenir le diplôme d'animateur que le Conseil Général peut leur apporter une aide. La Commune de Saintines a décidé de les aider financièrement lors de leur inscription au BAFA.

Permanence

Afin de vous apporter une aide administrative, vous conseiller et orienter dans certaines démarches, nous avons mis en place une permanence du CCAS le samedi matin de 10h30 à 11h30. Nous vous y accueillerons à partir du 11 octobre.



Transport

Les personnes n'ayant pas de moyen de transport peuvent se rendre à Béthisy-Saint-Pierre le vendredi matin ou à La Croix-Saint-Ouen au centre commercial Auchan, à raison d'une fois par mois environ après entente entre les usagers, moyennant 1€50 par usager. Le solde du coût du transport est pris en charge par la Commune, soit 30€ pour se rendre à Béthisy et 40€ pour aller à la Croix.

Les personnes intéressées devront réserver en Mairie une semaine à l'avance.



BETHISY-ST-PIERRE

LACROIX-ST-OUEN

Erratum

Concernant le panier gourmand de fin d'année, une erreur s'est glissée dans l'édition du Saintines.Com de mai.

Il était indiqué que la distribution du colis se faisait aux personnes de plus de 60 ans alors que celle-ci n'est faite qu'à **partir de 65 ans**.

Afin que toutes les personnes concernées par ce dispositif puissent en bénéficier, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous faire connaître en Mairie.

Fêtes et Cérémonies

Fête des Mères

Les mamans de Saintines ont été fêtées le 31 mai cette année.

A cette occasion, la commune a servi un apéritif à la centaine de mamans accompagnées ou non de leur conjoint, après un discours de Monsieur le Maire et un spectacle. Chaque maman a reçu un diffuseur de parfum en cadeau.

Mil Mougnot, originaire de Ressons-sur-Matz nous a enchanté(e)s une heure durant, avec des musiques, chants médiévaux, celtiques et marins. Le mandoloncelle et la vielle à roue sont ses instruments de prédilection. Mil a su, par son talent de chanteur et de musicien, nous faire passer un excellent moment et entraîner bon nombre de personnes dans une danse improvisée.

Convivialité, bonne humeur, ambiance et plaisir étaient au rendez-vous.

Pour les mamans n'ayant pas été invitées ainsi que les nouvelles arrivantes, il leur suffit simplement de se faire connaître à la mairie.

N'hésitez pas à vous inscrire pour l'année prochaine.



Pique Nique

Après la kermesse, une quarantaine de Saintinois se sont retrouvés près des écoles pour partager un apéritif offert par la commune à l'occasion de la fête des pères, chacun avait apporté son pique-nique.

Avec le beau temps, la soirée s'est déroulée dans la bonne ambiance et la convivialité avec l'animation musicale assurée par notre talentueux DJ Didier Thieux .

Nous renouvellerons certainement l'événement l'année prochaine en espérant avoir plus de participants.



Fête Communale

Comme chacun a pu le constater, les forains ont été de moins en moins présents lors de la fête foraine à l'occasion de la Saint-Denis depuis quelques années.

C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de ne pas renouveler la venue des manèges cette année et de proposer une autre formule de festivités offertes aux enfants de la commune de Saintines.

La fête communale se déroulera le dimanche 12 octobre, de 14h à 17h, sur le plateau et dans la salle des sports.

Les enfants pourront s'amuser dans une structure gonflable, se faire maquiller par un professionnel, faire du tir à l'arc et s'exercer au trampoline à élastiques ce qui devrait plaire aux plus grands. Des crêpes, gaufres, churros et boissons seront vendus.

Nous souhaitons à tous les enfants de passer un très bon après-midi.

Venez Nombreux !!!

35
Clochers

**SAINTINES**
5 OCTOBRE 2014
Place des sports

Festival
35
clochers

Centenaire
De la Grande Guerre

14  **18**

« Nos Villages se souviennent... »



L'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Thiescourt

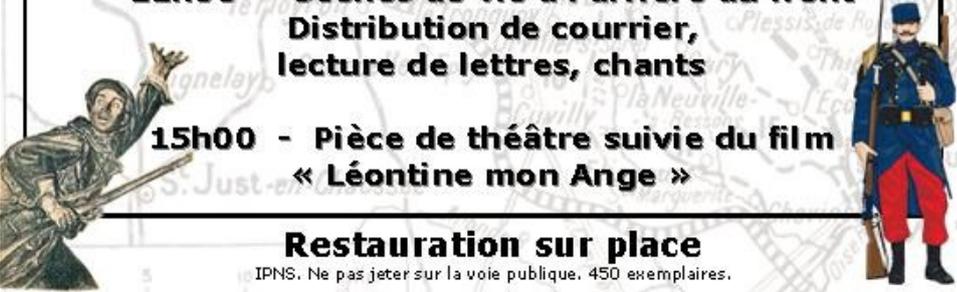
A partir de 10h30 - Installation d'un Bivouac

11h00 - Scènes de vie à l'arrière du front
Distribution de courrier,
lecture de lettres, chants

15h00 - Pièce de théâtre suivie du film
« Léontine mon Ange »

Restauration sur place

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique. 450 exemplaires.



Travaux

Fleurissement de notre commune

Afin d'égayer notre village, 22 vasques fleuries ont été installées courant mai sur nos candélabres. Elles seront encore plus jolies l'année prochaine puisqu'elles seront préparées par un horticulteur.

Tempête de grêle juillet 2013

Lors de la soirée du 26 juillet, nombreux de nos bâtiments communaux ont été fortement impactés par les grêlons. Certaines réparations ont été réalisées au plus vite. Des travaux importants restaient à faire sur la salle paroissiale, le presbytère et l'église. Nous avons demandé l'intervention de la société C.T. BAT ; celle-ci se démène actuellement pour remplacer une partie de leurs toitures ainsi que de nombreux chevrons et liteaux vermoulus.



Marquage au sol

Du 25 juillet au 5 septembre, 2 de nos agents ont étalé 109 kg de peinture pour refaire l'ensemble du marquage au sol de nos rues.

Réfection de voirie

Le 18 juin, la rue Jean Jaurès a été fermée à la circulation afin d'effectuer des travaux de remise en état de la chaussée. Une déviation a été installée et l'entreprise COLAS s'est chargée des travaux de purges de la route.

Trottoirs et bordures

Comme promis, les trottoirs en enrobé et leurs bordures permettant l'écoulement des eaux pluviales ont été réalisés pour les pavillons construits à la sortie du village en direction de Béthisy- Saint-Pierre.

Croisement rue Jean Jaures et Clos de Chaly

Il y a quelques années, 2 panneaux "stop" avaient été implantés sur la rue Jean Jaurès (côté Béthisy-Saint-Pierre, au bas de la rue du Clos de Chaly). Ces panneaux ont été supprimés mais le marquage au sol restait apparent. Pour éviter tout accident par la confusion de signalisation, les anciens marquages ont été définitivement effacés.



Rénovation d'une salle de classe

Du 28 juillet au 21 août, 2 agents municipaux sont intervenus dans l'une des classes de l'école primaire.

De gros travaux ont été réalisés :

- Réfection du plafond fortement abîmé suite à une infiltration causée par la casse d'un velux lors des intempéries de grêle de 2013.
- Remplacement de plaques de placoplâtre.
- Enduit et mise en peinture des murs et du plafond.

Ces travaux ont été réalisés avec succès malgré des conditions de travail difficiles dues à la hauteur des plafonds et par conséquent des murs.

A Noter :

Nous vous rappelons que les trottoirs font partie du domaine public et, par conséquent, il est interdit d'y apporter des modifications. L'aménagement d'un bateau peut s'avérer coûteux lorsqu'il est réalisé individuellement. C'est pourquoi nous voulons recenser les besoins afin de mieux négocier les prix.

Par délibération du 19 mai 2009, le conseil municipal de Saintines a fixé à 1800€ TTC le montant de la participation à acquitter par les riverains au titre de la réalisation d'un bateau pour l'accès à leur propriété.

Cette somme pourra être inférieure en fonction du coût réel des travaux.

Merci de vous rapprocher de la Mairie.

Carrefour à Feux

CD 123 Allée des Peupliers

A l'aube de la livraison du lotissement de l'OPAC, Allée des Peupliers, le projet d'aménagement d'accès et de sortie est maintenant concrétisé.

Après de nombreuses suggestions et études (étranglement, plateau surélevé, chicanes, stop, tourne à gauche), en concertation avec les services de l'Etat et du cabinet d'études AREA, la solution la plus sécurisée est la réalisation d'un carrefour à feux. Le conseil municipal a donc retenu cette option.

Ce choix a été mûrement réfléchi, bien qu'il soit le plus onéreux, il apporte de nombreux avantages à un endroit situé au sommet d'une côte, une ligne droite de part et d'autre, où très souvent la vitesse est excessive.

Les deux feux installés sur le CD 123 seront dotés de radar détectant la vitesse ; au-delà de 50 km/h, les feux resteront au rouge.

Pour permettre une bonne visibilité de loin, en sortant de Saintines, le feu sera positionné sur une potence au-dessus de la voirie.

Les travaux devraient être achevés simultanément avec l'arrivée des futurs locataires du lotissement.

Compte tenu du montant des travaux (62 275€), une consultation a été nécessaire et un appel d'offres a été lancé au début de l'été.

C'est l'entreprise SDEL qui a été retenue, assistée du maître d'œuvre AREA.

Le coût des travaux est de 62 275€ pour lequel nous espérons une subvention du Conseil Général.





Le code de la route

Les abords d'une école peuvent être le théâtre de nombreux accidents si les automobilistes ne respectent pas le code de la route...

Il s'avère que nombre d'entre eux ne font pas attention et ne voient pas les panneaux de signalisation !

Nous vous demandons de bien vouloir lever le pied et de veiller à bien faire le tour du parking pour vous garer.

La vie de nos enfants est chère à nos yeux !!!!!

Merci d'y faire attention.

Nous comptons sur votre bienveillance.



Roparun Team 2014,



Dans les premières années, les équipes hollandaises du Roparun Team, qui relient Paris à Rotterdam, s'installaient sur le territoire communal. Depuis 3 ans, Monsieur le Maire leur a donné l'autorisation de se poser sur le parking face à la salle des sports, plus confortable avec un accès au point d'eau et aux toilettes publiques. Il s'agit d'une course en relais, qui est semblable à

notre Téléthon, afin de récolter des fonds pour venir en aide aux personnes atteintes d'un cancer. Les équipes ont séjourné les 7 et 8 juin sur notre commune. Dans l'attente de les revoir l'année prochaine.

Promenade dans la sente des sports



Une petite promenade dans la sente des sports ...

Nous sommes ravis de constater que les nuisances provoquées par les deux roues motorisées sont en baisse. Nous croisons les doigts pour que cela continue, au mieux que cela cesse. Merci aux utilisateurs pour leurs efforts.

Un seul regret : la consommation d'alcool dans cette sente car les bouteilles sont laissées "en trophée" et très souvent cassées, ce qui est très dangereux pour les écoliers utilisant ce passage. Il est important de rappeler que la consommation d'alcool est dangereuse pour la santé.

Il serait bien de veiller à ne plus laisser quoi que ce soit traîner. Un geste simple à faire de votre part : les mettre à la poubelle (celles de la commune destinées au verre ou la votre).

Nous comptons sur votre bienveillance pour que le calme et la propreté continuent à régner dans notre sente des sports.

Déjections canines

Nous en avons tous fait les frais un jour !

Nous constatons de nombreuses déjections canines sur les trottoirs de notre village.

Celles-ci ne sont sûrement pas une fatalité. Et si nous tentions de changer cela ... La recette du civisme est très facile à appliquer.

La Municipalité n'est pas l'ennemie du chien car il a sa place dans notre commune, mais son propriétaire a aussi quelques devoirs, à commencer par celui du ramassage de leurs déjections.

Il suffit de ramasser avec un sac plastique ou papier. Il ne vous reste plus qu'à le mettre dans une poubelle (celles de la commune ou la votre).

La Mairie vous propose de venir retirer gratuitement des sacs afin de procéder au ramassage des déjections de votre ami canin.

Si vous aimez votre village, aidez-nous à le garder propre !!!

Disponible gratuitement en Mairie



Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

Nous constatons malheureusement de nombreuses incivilités ; malgré l'apport de quelques points de dissuasion, le problème reste entier. Devant cet état de fait, il a été convenu dans un premier temps, d'investir dans une caméra afin de recenser les coupables et de les verbaliser ; puis dans un deuxième temps, d'organiser le ramassage des bacs en porte à porte.

Le contrat qui nous lie avec la société Véolia s'achève en 2015. Monsieur le Maire a exigé que, dans ce nouveau contrat, soit revue (entre autres), la collecte afin que chaque administré puisse bénéficier des mêmes prestations de services et notamment que les camions accèdent à TOUTES LES RUES.

Ce besoin sera notifié dans le cahier des charges du nouveau contrat.

Le prestataire devra se doter de petits camions pour les endroits difficiles d'accès sur tout le territoire de la Communauté de Communes, par exemple la Sente de Fay.

Dans l'attente du renouvellement du contrat, la caméra installée permettra de piéger les contrevenants.

Enquête Insee

L'Insee réalise, entre le 6 octobre 2014 et le 31 janvier 2015, une enquête sur le patrimoine des ménages.

L'enquête a pour objectif de recueillir des informations sur la composition du patrimoine des ménages sous ses différentes formes : financière, immobilière, professionnelle, etc. L'enquête permet d'améliorer notre connaissance des mécanismes de constitution et de transmission du patrimoine économique. Elle permet également des comparaisons internationales sur le patrimoine des ménages.

Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Nuisances

Les travaux de **bricolage** et de **jardinage** utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30.
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Arrêté préfectoral disponible sur le site saintines.fr

Panneau lumineux d'informations



Cette décision du Conseil Municipal inscrite au budget 2014 est sur le point de se concrétiser.

Après avoir étudié les différents endroits possibles de son installation, le panneau sera installé sur le trottoir face à l'ancien monument aux morts, rue Jean Jaurès. Les fondations et l'alimentation électrique sont réalisées.

Après un temps de séchage réglementaire, la pause doit intervenir dans les jours à venir. Il permettra de vous informer en temps réel des événements réalisés dans la commune, y compris les différentes manifestations organisées par les associations.

Relié à la Mairie, les informations seront dispatchées depuis un ordinateur.

Nous avons obtenu une subvention de 3 000€ provenant de la réserve parlementaire de M. MARINI, Sénateur-Maire de Compiègne, que nous remercions vivement.

Brûlage des déchets

En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre des déchets des espaces verts assimilés aux ordures ménagères est **STRICTEMENT INTERDIT**. L'élimination des déchets verts peut se faire par compost, ou lors du ramassage hebdomadaire ou encore être transportés à la déchetterie de Verberie.

Prix scolaire

Comme chaque année, la Municipalité a eu le plaisir d'offrir un prix à chaque élève entrant en 6^{ème}. En cette fin d'année scolaire, 14 élèves ont reçu un dictionnaire Français/Anglais.

Nous leur souhaitons une bonne réussite dans leurs futures études.



Recrutement du personnel communal

La Mairie a dû être réactive face à l'évolution de la population, aux nouveaux besoins, aux départs en retraite et à l'arrêt pour maladie professionnelle d'un de nos agents. Nous devons recruter tant pour le technique que pour le service.

Après avoir passé des annonces, M. le Maire et ses adjoints ont reçu de nombreuses candidatures.

Après concertation, il a été décidé de recruter un agent de service en Contrat Aidé par l'Etat (CAE) pour une durée de 18 mois.

Deux personnes de la commune ont postulé pour ce poste. Après renseignements pris auprès de Pôle Emploi, une seule personne répondait aux critères d'un contrat CAE. Mme Brigitte Sraczyk a donc été embauchée pour une durée de 20h00 hebdomadaire avec une prise en charge à hauteur de 80% par l'Etat.

Compte tenu du départ en retraite de Mme Lopez à la fin de cette année, les tâches respectives de nos agents ont été redistribuées.

Après le départ en retraite de M. Alain Hinard, l'arrêt pour maladie professionnelle d'un second agent et les vacances, il était nécessaire de recruter sous contrat aidé trois agents techniques pour assurer les tâches quotidiennes.

C'est aujourd'hui chose faite : MM. Gaëtan Boulet, David Laurence et Dimitri Briest ont été recrutés.

Véhicule de service

Après avoir rendu bien des services, il faut se rendre à l'évidence que notre Partner arrive en fin de vie.

Les réparations sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus onéreuses. Le dernier problème était un court-circuit provoquant une panne électrique du tableau de bord entraînant un dysfonctionnement total des avertisseurs lumineux et sonores.

Le garagiste ne trouvant plus de pièces d'occasion pour ce type de véhicule ; sachant qu'il ne peut plus rouler faute de pouvoir passer au contrôle technique, il fallait prendre une décision.

Trois solutions ont été envisagées :

- réparer le véhicule avec des frais énormes
- le remplacer par un véhicule d'occasion qui coûterait entre 8.000 et 10.000€
- ou acheter un véhicule neuf de marque Renault Kangoo tout équipé, avec reprise, qui coûterait environ 14.000€.

Le Conseil Municipal a délibéré et a opté pour l'acquisition d'un véhicule neuf en remplacement de notre "vieux Partner".



Recensement Militaire

Pour la quatrième période de l'année 2014, les Françaises et les Français **nés en octobre, novembre et décembre 1998**, et toutes les personnes ayant obtenu la nationalité française (âgées de moins de 25 ans), domiciliés à Saintines, sont invités à se présenter au secrétariat de mairie **entre la date anniversaire de leurs 16 ans et le 31 décembre 2014** en vue de leur inscription sur la liste de recensement.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Nous rappelons le **caractère obligatoire** de cette démarche : l'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription au permis de conduire, aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et servira à l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.



Inscription liste électorale



Nous vous rappelons que l'inscription sur la liste électorale est obligatoire (article L9 du code électoral) Nous vous invitons à vous présenter en Mairie avant le 31 décembre 2014, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour les habitants qui ne seraient pas encore inscrits.

Boîte à Idées

Notre boîte à idées placée à l'entrée de la mairie reçoit toujours des demandes. Nous vous encourageons à continuer à nous faire parvenir vos fiches de communication, imprimé inséré dans le Saintines.com ou à retirer en Mairie. A réception, les actions demandées sont classées en trois catégories : amélioration, rénovation ou innovation. Vos demandes trouveront une solution en fonction des faisabilités et du budget communal mais toujours avec le soucis de mieux vous servir.

Vous pouvez trouver le suivi des actions sur le panneau d'affichage disponible en Mairie.

TABLEAU DE SUIVI D' ACTIONS COMMUNAL				
Date	DESCRIPTION DU PROBLEME	Action	DELAI	Code de Saintines.com
	Sécurité, Côté chez Mr Thomas, la terre envahie le			Fait
		pour installation de poubelles et déjections		
		des Arbres		Fait le 26/05/14
28-mai-14	devant école, être à l'écoute des habitants	des pelouses ok, panneau d'affichage déjà dispo à l'école et déjà dispo à la mairie, pas de coordonnées pour + de précisions		Fait le 28/05/14
28-mai-14	Organisation d'une journée spéciale "Saintines" afin de rassembler tous les âges et familles. Grillades			

FICHE DE COMMUNICATION
Boîte à Idées

Ces informations nous permettront de vous recontacter pour d'éventuelles précisions. Vos coordonnées ne seront pas diffusées

Nom :

Téléphone :

Prénom :

Date :

Lieu concerné :

Type d'action demandée

Sécurité
 Amélioration
 Innovation

Description :

Parole Saintinoise

Le pigeon voyageur

Le pigeon voyageur est une race d'oiseau de l'espèce du pigeon biset (*Columba livia*) spécialement sélectionnée pour effectuer des voyages afin de transmettre des messages. Il a la faculté de retrouver instinctivement le chemin de son pigeonnier. Depuis l'antiquité, pendant la guerre franco-prussienne et jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, il a été fortement sollicité pour transporter des informations à l'Etat-Major sur la situation des troupes sur le terrain.

Ensuite, l'élevage du pigeon voyageur (colombophilie) est devenu une activité de loisirs. Les pigeons sont dressés pour faire des courses et rentrer le plus rapidement au pigeonnier afin de faire remporter au colombophile des récompenses. Un pigeon lâché à plus de 600 km est capable de rentrer à son pigeonnier le jour même compte tenu de la météo et des obstacles rencontrés sur son chemin. Il peut voler de 60 à 110 km/heure suivant un vent de bec ou un vent poussant. Le 15 août, au colombodrome de Roye (Somme), un de mes pigeons a été classé deuxième, échouant à une seconde du premier. Il m'a offert un magnifique trophée, j'espère faire mieux l'année prochaine et pourquoi pas attirer de nouveaux adeptes à cette discipline.

Christian Sraczyk



Taxi à Saintines

Pour vos déplacements, pensez à "TAXI PONCHON". Aéroports - Gares - Hôpitaux (conventionné sécurité sociale) - Toutes distances. CB acceptée. Contactez Laurent Ponchon au 06.67.97.25.67 ou par email taxi.ponchon69@orange.fr.



Ce saintinois tient à remercier M. le Maire de lui avoir accordé un emplacement sur la commune, Place Foch lui permettant ainsi de s'établir à son compte.

Cimetière

Comme nous l'avions annoncé, et compte tenu du nombre grandissant de cases malheureusement occupées, un monument de 4 cases a été ajouté au columbarium.



DEPARTEMENT DE L'OISE
Arrondissement de Senlis
Canton de Crépy-en-Valois

Mairie de Saintines



LES FLEURS OU PLANTES QUI SONT DEPOSEES SUR LES CONCESSIONS DE NOS DISPARUS SONT LE REFLET DE TOUS LES MOTS QUE L'ON NE PEUT PLUS LEUR EXPRIMER DE VIVE VOIX.

NOUS VOUS SERIONS RECONNAISSANTS DE BIEN VOULOIR RESPECTER LA DOULEUR DE CHACUN ET EVITER DE DETRUIRE OU EMPORTER CES OBJETS.

MERCI AU NOM DE TOUS.



La 1^{ère} Adjointe
Jeanine COIGNI



« AVIS RELATIF A LA REPRISE DES CONCESSIONS AU CIMETIERE COMMUNAL »

Madame, Monsieur,

Une procédure de reprise des concessions considérées abandonnées a été entamée au cimetière communal de Saintines, le mercredi 28 juin 2011 à 18h, par l'établissement d'un premier procès-verbal constatant l'état des concessions.

La procédure arrivant à son terme, un deuxième procès-verbal sera établi par Monsieur le Maire et son Adjointe, afin de constater si des améliorations ont été effectuées sur ces concessions.

Deux suites données sont possibles :

- si la concession a été entretenue ou rénovée (en fonction de son état), la procédure sera annulée et la sépulture sera conservée par la famille.

- si la concession n'a pas subi d'amélioration et est manifestement dans le même état de délabrement que le premier constat, la commune reprendra la concession.

Il est donc demandé par application des articles L 2223-13 et suivants du Code Général des collectivités territoriales, à tous les descendants, successeurs du concessionnaire d'une sépulture déclarée en état d'abandon ou, éventuellement, personnes chargées de l'entretien de cette sépulture, de bien vouloir assister audit constat au cimetière communal de Saintines, ou de se faire représenter, le :

MERCREDI 15 OCTOBRE 2014, à 17 heures

Comptant sur votre compréhension.

CIMETIERE 1E

	NOM	PRENOM	ADRESSE	ORDRE	N°PLAN	DATE	
1	LIENNEL - DUFOUR		SAINTINES	96	2	21/05/1930	C
2	LEMAIRE - BONTEMPS	Georges	SAINTINES	97	3	10/11/1930	C
3	MATHURIN	Jean-Baptiste	SAINTINES	47	11	30/01/1918	p
4	DUPREY				14		
5	DUBREUIL				17		
6	BARRE	André	SAINTINES	172	25		
7	VEYS - BOUDIN		LE MEUX	200	27	04/11/1953	P

CIMETIERE 1A

	NOM	PRENOM	ADRESSE	ORDRE	PLAN	DATE	
1	VIART	Vincent		4	18		
2	VIART	Jean denis		29	19		
3	CARON	Edouard		11	28		
4	BARBIER	Félix		31	29		
5	CUSSEY	Pierre Louis		35	30		
6	PARANT - LECOMTE	Honorine		44	31		
7	PRAQUIN	Nicolle		13	32		
8	CARON	Jean-Baptiste		14	33		
9	NOIROT - VALA			41	34		

CIMETIERE 1B

	NOM	PRENOM	ADRESSE	ORDRE	PLAN	DATE	
1	EVEE Veuve		SAINTINES	149	3	20/06/1942	P
2	MICHEL Née PERLOT	Flore	SAINTINES	135	4	16/06/1954	P
3	MOTTON	André	PARIS	143	5	22/09/1942	P
4	BLANCHARD	Laurent	SAINTINES	135	6	12/05/1868	P
5	LEMUCHOT Née MORTET			157	7	20/04/1940	C
6	CAILLOT	Félix	SAINTINES	42	8	07/07/1917	P
7	TREZEL	Gilbert	SAINTINES	177	9	03/02/1950	P
8	POLIN	François	SAINTINES	131	12	14/11/1938	C
9	CADOT Née PASQUIER		SAINTINES	118	14	13/05/1935	C
10	CHORON	Eugène	SAINTINES	125	15	01/03/1937	C
11	MOTTON-GUILLY	Albert	SAINTINES	94	16	19/11/1928	C
12	MOTTON-CLABAUX-THIEUX		SAINTINES	84	20	05/10/1927	C
13	PETIT Née DELY	Victorine	SAINTINES	64	21	10/04/1921	P
14	BERGERON	Charles	NERY	74	23	14/05/1923	P
15	THIENARD Quentin	Catherine	NOGENT S/O	170	29	20/07/1949	P
16	AMBELLOUIS	Albert	SAINTINES	161	30	15/05/1949	P
17	BOULLONNOIS	Emilien	SAINTINES	163	31	25/05/1949	P
18	CHEVALIER	Jules	SAINTINES	182	34	22/02/1955	P
19	NOYON	Marcel	SAINTINES	216	38	14/04/1958	P
20	LEGRAND - VERRIER	Louis	SAINTINES	217	39	11/10/1958	P
21	LUIZIN Veuve	Gabrielle	SAINTINES	219	41	09/04/1960	P
22	BALNY	Maurice	SAINTINES	220	42	29/04/1961	p
23	LEVEQUE	Henri et Violette	SAINTINES	223		10/07/1962	p
24							

CIMETIERE 1C

	NOM	PRENOM	ADRESSE	ORDRE	PLAN	DATE	
1	MASSIEUX - VAGNER		SAINTINES	92	5	04/06/1928	C
2	LEMAIRE	Julien	SAINTINES	122	12	07/10/1936	C
3	MUNIER Veuve	André	SAINTINES	116	13	15/07/1934	C
4	LEMAIRE	Julien	SAINTINES	123	14	05/01/1937	C
5	DOIX	Georges	SAINTINES	124	15	15/01/1937	C
6	FRITSCH Veuve		SAINT OUEN	105	16	10/11/1932	C
7	COURTHEOUX	Emile	SAINTINES	98	21	02/04/1931	C
8	BOULET - POLIN		SAINTINES	86	23	26/03/1928	C
9	BENOIST - BRANIARD		SAINTINES	128	24	25/01/1938	C
10	BOULLONNOIS	Pierre	FONCLES	152	26	15/07/1945	P
11	COSSEMENT - LAMBLIN		SAINTINES	155	27	15/04/1946	P
12	GRINGOWSKI		PARIS	158 bis	29	20/04/1948	P
13	LECERF	Marcellin		75 bis	30		
14	PICHOT	Albert	AUBERVILLIERS	160	31	10/11/1948	P
15	RUDAUX enfant Acheté par LIEVIN	Charles	SAINTINES	166	32	10/06/1949	P
16	FRAGNIERE	Joseph	LETHIL	193	33	19/09/1952	P
17	HANNOIR	Jean	SAINTINES	147	34	01/06/1944	P
18	DESMOULINS		SAINTINES	149	35	01/06/1944	P
19	BOUCHARD	Marc	SAINTINES	164	38	31/05/1949	P
20	RABOISSON		SAINTINES	157	39	10/04/1947	P
21	BERGERON	Etienne	SAINTINES	174	40	10/11/1949	p
22	MASSE	Maurice	SAINTINES	176	41	07/01/1950	p
23	JAKOBOSKI	Micheline	BETHISY ST PIER	203	41	06/02/1954	p

CIMETIERE 1D

	NOM	PRENOM	ADRESSE	ORDRE	N°PLAN	DATE	
1	BERGERON-BONNELLE	Jeanne	SAINTINES	165	1	10/06/1949	P
2	DEJAUX-FERCOT	Achille	SAINTINES	100	2	05/06/1932	C
3	COQUEL-CARON		SAINTINES	87	10	26/03/1928	C
4	GABRIEL née BRUNO	Héloïse	SAINTINES	150	18	20/07/1944	P
5	DUBOIS	Charles	SAINTINES	153	19	15/09/1945	P
6	GATTE	Maurice	SAINTINES	192	23	15/09/1952	P
7	BIENNE	Eugène	SAINTINES	202	24	15/11/1953	P
8	BELLIER	Louis	SAINTINES	196	25	18/02/1953	P
9	AUBERT Veuve	Rose	SAINTINES	199	28	10/09/1953	P
10	RINGOT Veuve	Justine	SAINTINES	205	30	18/03/1954	P
11	LIEVIN	André	SAINTINES	207	31	25/08/1954	P

CIMETIERE 1F ET 1G

	NOM	PRENOM	ADRESSE	ORDRE	N°PLAN	DATE
1	HAZARD née PETIT	Aurélie	SAINTINES	6 BIS	1	05/11/1898
2	HOBIGAND	Eugène	SAINTINES	4	6	24/12/1896
3	RABBE	Louis Jean-Baptiste	SAINTINES	1 bis	7	27/01/1895
4	DUMONTIER LEGRAND	Georges	ROUEN	27	8	01/02/1913
5	NAZE Désiré	Désiré	VAUCELLES	2	9	01/06/1896
6	PARANT-HARDY		SAINTINES	8 BIS	10	06/04/1901
7	HARDY née MOTTELET	Claire	SAINTINES	8	11	02/04/1901
8	TREZEL CHEVALIER	Charles Auguste	SAINTINES	17	12	20/09/1909
9	BODIOT	Gustave	PARIS	16 BIS	13	28/09/1908
10	BERGERON	Louis-François	SAINTINES	15	14	23/11/1907
11	JUMEAUX	Félix	SAINTINES	14 bis	15	11/04/1907
12	CADOT	Jean-Baptiste	SAINTINES	12 bis	17	20/10/1904
13	MASSIEUX née BOUCHEZ		SAINTINES	12	18	04/10/1904
14	MOISENIER COLLE	Hubert	SAINTINES	5 bis	22	20/09/1897
15	MARTEL et DEGERESME	Louis Charles, Fortuné	SAINTINES	3 bis	25	30/08/1896
16	MOTTON	Alfred	SAINTINES	5	26	25/12/1896
17	GAILLAND	Jules-Bernard	SAINTINES	4 BIS	27	24/12/1896
18	JOUIN	Adolphe-Jean	SAINTINES	6	28	27/02/1898
19	LESUEUR NAZE		SAINTINES	68	29	24/07/1922
20	LIENEL-GRAND	Joseph	SAINTINES	14	30	27/03/1907
21	GACOGNE née LEQUEUX	Clara	SAINTINES	16	31	13/02/1908
22	LEQUEUX	Ovide	SAINTINES	15	32	13/02/1908
23	DEBUIRE née PETIT	Métanie	SAINTINES	26	33	20/12/1912
24	CORBET	Joseph-Charlemagne	ST VAAST	2 BIS	36	10/07/1896
25	CORBET née CADOT	Marie	SAINTINES	7	37	07/12/1899
26	DURUSSELLE	Louis-Edouard	SAINTINES	19	41	09/05/1910
27	PASQUIER née BERGERON	Honorine	SAINTINES	18 BIS	42	04/02/1910
28	GRAND-BOULET	Lucien	SAINTINES	11 BIS	44	02/11/1909
29	BLANCHARD - DESESSART	Louis	SAINTINES	7 BIS	45	31/01/1901
30	MATHURIN	Jean-Baptiste	SAINTINES	1	46	10/01/1895
31	POTDEVIN		SAINTINES	29	2	
32	JOURDAIN - LAUDIGEOIS		SAINTINES	37	3	
33	PASQUIER - POLVENT			48	4	
34	PASQUIER - LINDET			22	5	
35	PASQUIER - CHORON			41	6	
36	VAN MELKEBEC JANSON			46	7	
37	CHATELET - FRASIER			33	9	
38	TREZEL - LESUEUR			34	11	
39	CAILLIOT - CHATELET			69	14-15	
40	GOESSENS - LEMAIRE			81	19	
41	MOTTON - COCQUEL			79	20	
42	MOTTON - HERONVILLE			99	21	
43	MOTTON	Albert		28	22	
44	GATTE - LESUEUR			63	23	
45	TERTEAUX - LEDRU			71	24-25	
46	PICART - LIENNEL			52	30-31	
47	MOUTONNET - VERRIER			70	32-33	
48	TERTEAUX - CONDEVEAUX			51	43	
49	MOUTONNET - VERRIER			111	44	

Associations



Finis les vacances ! Il est temps de reprendre les bonnes habitudes.

L'association Bien Etre pour Tous reprend du service à Saintines les mardi soir et samedi matin.

Venez nous rejoindre pour de la remise en forme dans une ambiance conviviale et décontractée.

Troisième année pour le Hip Hop, les « Gamers » nous ont fait une démonstration de leur talent lors de notre pique-nique annuel en juin. Ils s'entraînent le lundi soir à Villeneuve sur Verberie et le samedi matin à Saintines.

Les cours de Zumba sont ouverts aux enfants et aux ados, venez en famille...

L'adhésion vous permet de participer aux cours de Saintines et de Villeneuve sur Verberie, n'hésitez pas à nous contacter par mail assoc.villeneuvesaintines60@yahoo.fr ou d'appeler Fabienne au 06.65.35.68.81 pour tous renseignements.

Cours de Saintines

Mardi

19h00 - 19h30 : Aérodance
19h30 - 20h15 : Renforcement musculaire
20h15 - 21h00 : Step

Samedi

10h00 - 11h00 : Zumba
11h00 - 12h15 : Hip Hop

Cours de Villeneuve/Verberie

Lundi

18h30 - 19h30 : Hip Hop
19h30 - 20h15 : Fesses-Abdos-Cuisses
20h15 - 21h00 : Cardio Zumba

Jeudi

19h30 - 21h00 : Cardio/Etirement
Renforcement dos



Ordi Facile

Les cours reprendront au mois d'octobre. Une première réunion a eu lieu le samedi 4 octobre à 9h30 à la Mairie pour toutes les personnes intéressées.

Je tiens tout particulièrement à remercier Monsieur le Maire et Mme Balland, directrice des écoles, pour la mise à disposition de la salle et du matériel informatique récemment renouvelé.

Pour tous renseignements :
Jeanine Copigny : 06.87.42.57.30
ou à la Mairie : 03.44.40.97.06



Kermesse Ecole

Afin de terminer l'année scolaire en beauté, le 21 juin a eu lieu la kermesse de l'école.

Les enfants nous ont présenté leur spectacle sur le thème de l'Amérique, spectacle orchestré par leurs enseignants sous les yeux de nombreux parents. A la suite de leurs prestations, les familles ont pu contempler les différents travaux réalisés au long de l'année grâce à l'exposition installée à l'intérieur du gymnase.

Les festivités se sont prolongées sous le soleil avec de nombreux jeux, des balades en poneys et une structure gonflable.

Chacun a pu se restaurer et se désaltérer auprès du snack tenu par le comité des fêtes.

Un grand merci à la Mairie et aux agents municipaux pour leur aide, au comité des fêtes pour leur participation et pour avoir offert aux enfants la structure gonflable, aux enseignants et surtout aux enfants qui nous ont encore fait vivre un agréable moment.

M. André Sébastien



Association de Tennis de Table de SAINTINES

Saison 2014 / 2015

Depuis 1965 (bientôt 50 ans !) l'Association de Tennis de Table de Saintines permet à tous de pratiquer notre sport dans d'excellentes conditions.

Cette année encore plus d'une trentaine de licenciés viennent toutes les semaines à la salle des sports, certains pour préparer des compétitions, d'autres simplement pour le plaisir d'une pratique sportive de loisirs.

Les entraînements du mercredi pour le groupe Jeunes et des jeudis et vendredis soir regroupent de nombreux joueurs de Saintines et des environs : il n'est pas rare de voir plus de 20 joueurs, de tous niveaux, s'affronter autour des tables du club en toute convivialité.

Concernant les compétitions, cette saison 4 équipes sénior et 2 équipes jeune sont engagées. Après une saison passée excellente (3 équipes sur 4 accèdent à la division supérieure !), les championnats de cette année seront passionnants.

Calendrier première phase de la saison 2014/2015 pour les matchs de championnat par équipe organisés à la salle des sports de SAINTINES – la salle est bien évidemment ouverte au public :

Samedi 20/09 à 16h	ATT Saintines I	- Villers St Paul II	Régionale 2
Samedi 27/09 à 20h	ATT Saintines IV	- Angy Bury III	Départementale 3
Dimanche 28/09 à 9h	ATT Saintines III	- Compiègne II	Départementale 1
Dimanche 28/09 à 14h30	ATT Saintines II	- Fort Mahon I	Régionale 4
Samedi 18/10 à 16h	ATT Saintines I	- St Quentin V	Régionale 2
Dimanche 19/10 à 9h	ATT Saintines III	- Beauvais III	Départementale 1
Dimanche 19/10 à 14h30	ATT Saintines II	- Flaucourt I	Régionale 4
Samedi 8/11 à 20h	ATT Saintines IV	- Berneuil / Lacroix III	Départementale 3
Samedi 22/11 à 16h	ATT Saintines I	- Flixecourt I	Régionale 2
Dimanche 23/11 à 9h	ATT Saintines III	- Les Ageux II	Départementale 1
Dimanche 23/11 à 14h30	ATT Saintines II	- Vauchelles II	Régionale 4
Samedi 6/12 à 14h	ATT Saintines I	- Doullens Bernaville I	Régionale 2
Samedi 13/12 à 20h	ATT Saintines IV	- Montataire I	Départementale 3
Dimanche 14/12 à 9h	ATT Saintines III	- Goincourt I	Départementale 1
Dimanche 14/12 à 14h30	ATT Saintines II	- St Quentin VIII	Régionale 4

Plusieurs manifestations seront organisées au cours de la saison 2014/2015. Tout d'abord le club créé en 1965 par M. Maurice LECLERC fêtera ses 50 ans, nous réfléchissons à l'organisation d'une manifestation pour marquer cet anniversaire qui fait de l'ATT Saintines l'un des plus anciens clubs de Tennis de Table du département.

Ensuite, comme chaque année, nous organiserons notre tournoi qui regroupe plus d'une centaine de joueurs du département (et notamment les meilleurs d'entre eux). La date envisagée pour cette organisation est le dimanche 24 mai 2015.

L'année passée ce tournoi avait été une réussite : bonne ambiance, participation élevée – tous les joueurs participants étaient satisfaits de leur journée !



Nous accueillons à la Salle des Sports de Saintines tous ceux qui souhaitent, en compétition ou en loisir, pratiquer le tennis de table, n'hésitez pas à nous appeler au 06 07 63 03 05.



Lo Chevrières Basket Club



Nous sommes heureux de vous faire part de l'existence d'un nouveau club de Basketball dont le siège social se trouve à Saintines.

Pour ses débuts en championnat, seule une équipe séniors est engagée au niveau promotion d'honneur départementale.

Les entraînements ont lieu :

- à Estrées-Saint-Denis, avenue Abel Didelet de 20h à 22h tous les mercredis.

Les matchs se dérouleront :

- à Chevrières, rue de Beauvais. (ouverture des portes à partir de 20h pour l'échauffement)

Si vous souhaitez pratiquer le Basket, n'hésitez pas à nous contacter :

-par téléphone au 03.60.40.62.32,

- sur notre site internet <http://club.quomodo.com/chevriersbasketclub/accueil.html>

-sur notre page Facebook



Bonne rentrée sportive à tous !



Bruno Grébaut, Président du CBC.



FICHE DE COMMUNICATION

Boîte à Idées



Ces informations nous permettront de vous recontacter pour d'éventuelles précisions. Vos coordonnées ne seront pas diffusées

Facultatif

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Date :

Lieu concerné :

Type d'action demandée

Sécurité

Amélioration

Innovation

Description :



FICHE DE COMMUNICATION

Boîte à Idées



Ces informations nous permettront de vous recontacter pour d'éventuelles précisions. Vos coordonnées ne seront pas diffusées

Facultatif

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Date :

Lieu concerné :

Type d'action demandée

Sécurité

Amélioration

Innovation

Description :

Infos Utiles

Mairie de Saintines

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h à 19h

Jeudi : 09h à 12h

Vendredi : 14h à 16h

Samedi : 09h à 12h

Fermée le samedi au cours des mois de Juillet et Août

Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tous les jours sauf le samedi

Téléphone : 03.44.40.97.06

Fax : 03.44.40.99.27

Mail : mairie-saintines@wanadoo.fr

Site internet : saintines.fr

Collecte des Déchets

Encombrants en porte à porte :
vendredi 12 Décembre

Déchets Verts :
tous les lundis matin

Déchetterie de Verberie

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi
9h à 12h et 14h à 18h

Le dimanche
9h à 12h

Fermeture le lundi et les jours fériés

